

Insurance & Service Booklet

## Contenu

5 7 11 18 21 26	Qui sommes-nous? Qui êtes-vous? Info & Conseils The BEHVA insurance / assistance Responsabilité Civile BEHVA Assistance Protection Juridique	34 Rallye de Régularité 35 Produits Affinity 36 World Daily Assistance 37 BEHVA Financial Service 38 Frais de Dossier 39 Dispositions Légales
27 28	Omnium	
33	Protection Conducteur	



La Belgian Historic Vehicle Association asbl (BEHVA) est une association reconnue qui se consacre à la préservation, la protection et la promotion des véhicules anciens, ainsi qu'à la culture qui leur est associée.

Les générations futures profiteront ainsi de ces éléments authentiques du patrimoine historique, grâce au maintien en bon état des véhicules historiques, des équipements concernés ? des documents issus de la recherche et de brochures, ainsi qu'à l'élaboration des directives, normes et instructions.

Les véhicules historiques doivent être utilisés de façon responsable; cela passe par la législation, l'adoption de certaines politiques, la mise en place d'actions spécifiques de soutien et de relations efficaces avec les autorités nationales et internationales.

La promotion du patrimoine des véhicules historiques se fera par la communication, l'organisation des événements, de forums et de séminaires nationaux.

La BEHVA défend les intérêts des amateurs de véhicules historiques auprès des autorités belges, fédérales, régionales et communales.

La BEHVA protège le patrimoine industriel représenté par le véhicule historique.



Notre fédération a été constituée comme une fédération de clubs et de personnes qui paient une cotisation. Les personnes cotisantes via un club ou en direct à la BEHVA, bénéficient à 100 % des services offerts par la BEHVA et ont droit à une panoplie d'avantages vis-à-vis des autres amateurs qui ne cotisent pas.

Puisque nous voulons également aider les autres amateurs, nous proposons également des services à ces personnes, mais de façon différente, aussi bien quant au contenu, aux avantages offerts et à la tarification.

Ces différences sont plus claires avec les explications reprises ci-après.

Au cas où vous n'êtes pas encore affilié à un club mais que vous êtes convaincus des avantages que cela représente, visitez notre site internet www.behva.be, rubrique 'clubs', et plus que probablement, vous trouverez un club qui vous convient!



#### **BEHVA CLUB MEMBER**

## Sont des personnes qui sont membre d'un club affilié à notre fédération.

#### Ces membres ont droit:

- à une carte de membre BEHVA;
- au magazine trimestriel Rétro Classic News;
- au Help Desk de la BEHVA avec traitement prioritaire;
- aux tarifs les moins chers pour les services payants (\*);
- à tous les e-newsletters ;
- de souscrire à nos produits d'assurances aux conditions les plus avantageuses ;
- à toutes les réductions offertes par la BEHVA et ses partenaires ;
- à l'accès Portail des Membres via le site internet et à l'Application BEHVA;



#### **BEHVA MEMBERS**

Sont des personnes qui ne sont pas membre d'un club mais qui désirent être informées de toutes les infos relatives au véhicule historique en souscrivant un abonnement de 35,00 € /an.

Ces personnes ont droit:

- à une carte de membre BEHVA;
- au magazine trimestriel Rétro Classic News;
- au Help Desk de la BEHVA avec traitement prioritaire;
- aux tarifs moins coûteux pour les services payants (\*);
- à tous les e-newsletters ;
- de souscrire à nos produits d'assurances aux conditions les plus avantageuses ;
- à toutes les réductions offertes par la BEHVA et ses partenaires ;
- à l'accès Portail des Membres via le site internet et à l'Application BEHVA;

#### **BEHVA DIGITAL MEMBERS**

Sont des personnes qui ne sont pas membre d'un club mais qui désirent être tenues au courant, uniquement de façon digitale, de toutes les infos relatives au véhicule historique en souscrivant un abonnement de 27,50 € /an.

Ces personnes ont droit:

- à une carte de membre BEHVA;
- au magazine trimestriel et seulement digital du Rétro Classic News ;
- au Help Desk de la BEHVA avec traitement prioritaire;
- aux tarifs moins coûteux pour les services payants (\*);
- à tous les mailings (e-newsletters, magazine, ...);
- de souscrire à nos produits d'assurances aux conditions les plus avantageuses ;
- à toutes les réductions offertes par la BEHVA et ses partenaires ;
- à l'accès Portail des Membres via le site internet et à l'Application BEHVA ;

#### **NON MEMBERS**

# Sont des personnes qui ne sont pas membre d'un club affilié à la BEHVA et qui n'ont pas souscrit le programme BEHVA MEMBER ou BEHVA DIGITAL MEMBER.

#### Ils ont droit:

- au Help Desk de la BEHVA sans traitement prioritaire;
- aux tarifs les plus coûteux pour les services payants (\*);
- à certains e-newsletters (fort limité);
- à l'accès Portail des Membres via le site internet et à l'Application BEHVA;

(\*) voir rubrique services payants





Recevoir l'information correcte est d'une grande importance. Quand vous prenez contact avec nos services, vous recevrez non seulement une réponse correcte mais nous vous aiderons lors de tous vos problèmes administratifs au sujet de l'immatriculation, contrôle technique, assurances, ....

#### LES CONSEILS DE BASE VOUS SONT OFFERTS GRATUITEMENT.

Ci-après, nous reprenons quelques services, payants ou pas, pour lesquels nous faisons automatiquement la distinction selon le statut du demandeur connu auprès de notre fédération.

## **VÉHICULE SANS DOCUMENTS** (pour tous les véhicules sauf cyclomoteurs)

La BEHVA peut vous aider à régulariser des véhicules qui sont dépourvus de documents de bord ou pour des véhicules où aucune immatriculation au préalable n'a été délivrée.

La BEHVA négocie et suit votre dossier de A à Z auprès des instances officielles.

BEHVA CLUB MEMBER	BEHVA MEMBER	BEHVA DIGITAL MEMBER	NON MEMBER
275,00 €	275,00 €	275,00 €	425,00€

## CYCLOMOTEURS (max 45 km/h) SANS DOCUMENTS

Les cyclomoteurs doivent être pourvus d'une marque d'immatriculation. La BEHVA a négocié auprès des autorités une procédure pour régulariser ces cyclomoteurs avec peu de tracasseries administratives en vue de l'immatriculation.

#### **TARIF**

BEHVA CLUB MEMBER	BEHVA MEMBER	BEHVA DIGITAL MEMBER	NON MEMBER
40,00€	40,00 €	40,00 €	70,00€

## FICHE D'IDENTIFICATION BEHVA

La fiche d'identification BEHVA servira à :

- tracer correctement l'histoire du véhicule historique afin de préserver l'historique du véhicule pour nos futures générations ;
- enregistrer le véhicule historique 'à vie' comme véhicule qui fait partie du patrimoine industriel, dans une base de données qui sera gérée par la BEHVA;
- enregistrer les données du véhicule à des fins administratives pour pouvoir répondre correctement aux autorités belges, fédérales, régionales et communales ;
- aider les futurs propriétaires dans leurs démarches en cas de perte de documents ;

- informer les futurs propriétaires sur les modifications éventuellement apportées aux véhicules historiques ;
- participer à des rallyes organisés sous l'égide de la BEHVA;
- protéger le consommateur à l'achat d'un véhicule historique ;

#### **TARIF**

BEHVA CLUB MEMBER	BEHVA MEMBER	BEHVA DIGITAL MEMBER	NON MEMBER
150,00 €	150,00 €	150,00 €	200,00 €

## CARTE D'IDENTITÉ FIVA

La Carte d'Identité FIVA est nécessaire:

- pour obtenir une reconnaissance internationale auprès de la FIVA (Fédération Internationale des Véhicules Anciens)
- pour participer à des rallyes organisés sous l'égide de la FIVA

BEHVA CLUB MEMBER	BEHVA MEMBER	BEHVA DIGITAL MEMBER	NON MEMBER
275,00 €	275,00 €	275,00 €	425,00€

## RALLY PASS BEHVA

Le Rally Pass BEHVA est une assurance complémentaire et obligatoire pour le pilote et le copilote qui participent à un rallye de régularité approuvé par la BEHVA

Cette assurance supplétive est valable pour une durée de 12 mois calendrier.

BEHVA CLUB MEMBER	BEHVA MEMBER	BEHVA DIGITAL MEMBER	NON MEMBER
45,00 €	45,00 €	45,00 €	65,00€



## **CERTIFICAT OMNIUM BEHVA**

En vue d'obtenir un certificat d'omnium et si le véhicule a une valeur de maximum 100.000 €, une télé-expertise via le site internet de la BEHVA est nécessaire. L'expert vérifiera les données et les photos afin de rédiger le certificat omnium.

#### **TARIF**

BEHVA CLUB MEMBER	BEHVA MEMBER	BEHVA DIGITAL MEMBER	NON MEMBER
90,00€	90,00€	90,00€	90,00€

## **D**EMANDE DE **E**705

La BEHVA peut vous aider dans les formalités pour obtenir le document de dédouanement, appelé E705.

BEHVA CLUB MEMBER	BEHVA MEMBER	BEHVA DIGITAL MEMBER	NON MEMBER
30,00€	30,00 €	30,00 €	75,00€

## **Dossier Contrôle Technique**

La BEHVA peut, en cas de litige, défendre votre dossier auprès des instances du contrôle technique.

#### **TARIF**

BEHVA CLUB MEMBER	BEHVA MEMBER	BEHVA DIGITAL MEMBER	NON MEMBER
Gratuit	Gratuit	Gratuit	35,00 €

## NOS AVANTAGES VIA NOS PARTENAIRES ET/OU PROFESSIONNELS

La BEHVA ne donne pas uniquement des conseils mais est continuellement à la recherche de nouveaux partenaires et/ou professionnels qui peuvent offrir des avantages à nos membres. Ces avantages sont toujours communiqués via notre réseau de communication (site internet, e-newsletters, magazine, Facebook, ...).







# The BEHVA Insurance / Assistance®

La Belgian Historic Vehicle Association a.s.b.l. (BEHVA) travaille désormais en étroite collaboration avec le courtier GEXIA qui propose un programme d'assurances (BEHVA INSURANCE) spécialement élaboré pour les membres de la fédération et qui veut se démarquer en mettant le client au centre de l'organisation afin de lui proposer un service le plus personnel et efficace possible.

A véhicule/client exceptionnel, Assurance exceptionnelle!





# A QUI S'ADRESSE CETTE OFFRE?

A toute personne domiciliée en Belgique et identifiée par la BEHVA, pour peu qu'il est aussi propriétaire ou utilisateur d'un véhicule à usage quotidien.

COMMENT FAIRE
LA DEMANDE?

- soit via le formulaire approprié disponible sur le site internet www.behva.be rubrique Assurances
- soit sur RDV: via le site pour www.behva.be rubrique Assurances ou via le téléphone : 02 377 13 46

BEHVA INSURANCE (GEXIA) vous propose des rendez-vous sur différents sites : Diegem, Anvers, Roeselare, Gent, Hasselt, Namur, Braine-L'Alleud, Liège.

# GARANTIES OFFERTES

## 1. RESPONSABILITE CIVILE (R.C.)

**R.C.** (AXA Belgium BNP 0039) + **ASSISTANCE** (P&V BNP 0058)

- ► Couverture suivant les dispositions légales ;
- ► Couverture jour et nuit à usage de loisirs ;
- ► Dans tous les pays repris sur la carte d'assurance ;
- ▶ Sans aucune limite de kilométrage ;
- ► Sans restriction de conducteur ;
- ► Aucune différence de prime pour un ancêtre immatriculé en plaque O ou en plaque normale ;
- ▶ BEHVA Assistance® incluse (voir point 2);

CONDUITE SIMULTANÉMENT : maximum 2 véhicules de la même catégorie et utilisés exclusivement par vous-même et par votre conjoint ou une personne qui réside sous le même toit.

## QUELLES SONT LES EXCLUSIONS ?

- ▶ L'usage commercial ou rémunéré ;
- ▶ La location et le transport de marchandises ;
- ▶ Les rallyes de régularité, de vitesse ou d'adresse ;
- ▶ Le chemin du travail / le chemin de l'école par les étudiants ;
- ▶ les plaques étrangères ou transit ;

#### **TARIFS**

Echéance annuelle = prise d'effet du contrat

## **Primes (toutes taxes comprises):**

- forfaitaires et indivisibles pour les groupes 1 et 2 ; prorata par mois pour le groupe 3
- valables pour « Club MEMBERS » « BEHVA MEMBERS » « BEHVA Digital MEMBERS »
- pour les Non MEMBERS → + 50,00 € sur premier véhicule



## CAT 1 – (<3,5 t) VOITURES, MOTOS ET CAMIONNETTES

Catégorie d'âge	Premier véhicule	Véhicule(s) supplémentaire(s)
Groupe 1 (+40 ans)	75,00 €	30,00 €
Groupe 2 (25-39 ans)	115,00 €	30,00€
Groupe 3 (15-24 ans pour les voitures et camionnettes)	* 205 € (jusqu'à 140 KW) *255 € (dès 141 KW) (*Prime au bonus-malus 00)	* 205 € (jusqu'à 140 KW) *255 € (dès 141 KW) (*Prime au bonus-malus 00)
Groupe 3 (15-24 ans pour les motos)	158,00 €* (*Prime au bonus-malus 00)	158,00 €* (*Prime au bonus-malus 00)

## CAT 2 - (> 3,5 t) CAMIONS, AUTOBUS

Catégorie d'âge	Premier véhicule	Véhicule(s) supplémentaire(s)
Groupe 1 (+40 ans)	90,00 €	46,00 €
Groupe 2 (25-39 ans)	130,00 €	46,00 €
Groupe 3 (15-24 ans)	230,00 €	230,00 €

## **CAT 3 – VELOMOTEURS**

Catégorie d'âge	Premier véhicule	Véhicule(s) supplémentaire(s)
Groupe 1 (+15 ans)	69,00 €	14,00€

## **CAT 4 – TRACTEURS AGRICOLES**

Catégorie d'âge	Premier véhicule	Véhicule(s) supplémentaire(s)
Groupe 1 (+40 ans)	39,00 €	14,00 €
Groupe 2 (25-39 ans)	54,00 €	14,00 €

## CAT 5 - REMORQUES - CARAVANES (+750 kg)

CONDITION: le véhicule tracteur doit également être assuré auprès de BEHVA INSURANCE

Catégorie d'âge	Par véhicule
Groupe 1 (véhicule tracteur 15 à 25 ans)	50.00 €
Groupe 2 (véhicule tracteur +25 ans)	25,00 €

## **FRANCHISES JEUNES CONDUCTEURS**

La franchise s'applique à tout accident causé par un conducteur autre que le souscripteur :

- ▶ 1000 EUR pour le conducteur de 18 à 23 ans ;
- ► 500 EUR pour le conducteur de 24 et 25 ans



## 2. BEHVA ASSISTANCE ® (P&V BNP 0058)

- ► N° d'appel unique 04/340.69.84
- ► Assistance de base incluse dans la prime
- ► Couvert dans les pays suivants :
- ▶ BENELUX, Allemagne, France Métropolitaine, Suisse et Royaume-Uni
- ▶ 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.
- ▶ Pas de remorquage/dépannage à domicile, uniquement assistance sur place ;
- D'application pour tout type de véhicules, excepté vélomoteurs et tracteurs agricoles
- ▶ Véhicules de +5,5 T : assistance sur place, mais pas de remorquage

## Extension à toute l'Europe

- ▶ valable dans tous les pays repris sur la carte d'assurance
- rapatriement du véhicule (ainsi que le conducteur et les passagers) en cas de non-réparation endéans les 5 jours
- ▶ mise à disposition d'un véhicule de remplacement pour maximum 10 jours (type B)
- ▶ Bonus BEHVA : assistance famille (\*) dans le monde entier
- (\*) famille = toutes les personnes habitant officiellement sous le même toit de l'assuré

	Premier véhicule	Véhicule(s) supplémentaire(s)
Primes annuelles	66,00 €*	39,00 €*

<sup>\*</sup>Ce montant vient en supplément de la prime reprise dans le tarif responsabilité civile + assistance de base ; primes forfaitaires et indivisibles.

## 3. PROTECTION JURIDIQUE (ARAG BNP 0445)

Souscrite auprès d'une compagnie spécialisée indépendante implantée dans toute l'Europe. Cette souscription est fortement recommandée et vous permet d'exercer vos droits et d'assurer votre défense en cas de litige avec des tiers.

#### **G**ARANTIES

• Libre choix d'un avocat

Recours civil: 12.500 EUR par sinistre
 Défense pénale: 12.500 EUR par sinistre
 Litiges contractuels véhicules : 12.500 EUR par sinistre

**T**ARIFS

Toutes taxes comprises; primes forfaitaires et indivisibles

	Premier véhicule	Véhicule(s) supplémentaire(s)
Toutes Catégories	17,00 €	Gratuit
Vélomoteurs et motos	12,00€	Gratuit

<sup>\*</sup>Prime due pour tous les véhicules à prime pleine de la même catégorie.

## 4. **OMNIUM** (Hiscox BNP 490964)

Une assurance omnium d'application pour les véhicules assurés via la RC The BEHVA Insurance ® - pour autant que l'assuré soit en possession d'une Télé-estimation\* ou d'un rapport d'expertise (\*\*) établi par un expert agréé par la BEHVA.

- (\*) Télé-estimation obligatoire pour des véhicules d'une valeur inférieure ou égale à 100.000 EUR; peut être effectuée via le site de la BEHVA au prix de 90.00€
- (\*\*) Rapport d'expertise obligatoire pour des véhicules d'une valeur au-dessus 100.000 EUR ; vous retrouverez la liste des experts sur le site de la BEHVA

#### **GARANTIES**

**Omnium complète**: dégâts matériels, incendie, vol, bris de vitre, forces de la nature et heurts d'animaux.

MINI-OMNIUM: incendie, vol, bris de vitre, les forces de la nature et heurts d'animaux

**VÉHICULE AU REPOS** (=véhicule non immatriculé): Incendie, inondation & vol

#### **V**ALEUR **A**SSURÉE

La valeur assurée est la valeur déterminée par une expertise ou une télé-estimation.

## **VALEUR D'INDEMNISATION**

En cas de perte totale et/ou vol total, la compagnie d'assurance n'applique aucune dégressivité pendant 60 mois suivant l'expertise ou la télé-estimation. Dès le 61ème mois, un amortissement de 1% par mois est d'application sur la valeur assurée.

#### TARIFS OMNIUM COMPLETE

Toutes taxes comprises pour un MAXIMUM de 10.000 km/an

Valeur du véhicule	Premier véhicule	Deuxième véhicule	+ 2 véhicules
De 1 € à 10.000 €	165 €	165 €	165 €
De 10.001 € à 20.000 €	220 €	165 €	165 €
De 20.001 € à 30.000 €	320 €	225 €	165 €
De 30.001 € à 40.000 €	420 €	325 €	165 €
De 40.001 € à 50.000 €	520 €	425 €	165 €

## Si valeur assurée pour les véhicules de +25 ans d'âge est :

- entre 50.001 EUR et 75.000 EUR = 1,15 % de la valeur d'expertise (\*)
- entre 75.001 EUR et 150.000 EUR = 0,95 % de la valeur d'expertise (\*)
- Au-delà 150.000 EUR = contacter le courtier (\*)

## Si la valeur assurée pour les véhicules de 15-24 ans d'âge est :

- entre 50.001 EUR et 75.000 EUR = 1,45 % de la valeur d'expertise (\*)
- entre 75.001 EUR et 150.000 EUR = 1,35 % de la valeur d'expertise (\*)
- Au-delà 150.000 EUR = contacter le courtier (\*)
   (\*) Prime minimale = € 165,00 Prime minimale pour les deux roues = 125 EUR

#### **TARIFS MINI-OMNIUM**

Toutes taxes comprises pour un MAXIMUM de 10.000 km/an

Véhicule +25 ans	Véhicule 15-25 ans
0,80 % de la valeur d'expertise	1,15 % de la valeur d'expertise

(\*) Prime minimale = € 165,00 - Prime minimale pour les deux roues = 125 EUR

## **TARIF VEHICULE(S) AU REPOS**

Toutes taxes comprises

Véhicule +15 ans	
0,58 % de la valeur expertisé	

(\*)Prime minimale = € 165,00 - Prime minimale pour les deux roues = 125 EUR



#### **REDUCTIONS**

Nous attribuons des réductions importantes lorsque vous assurez plusieurs véhicules en Omnium complète:

- 2ème véhicule : -30 % (\*)
- 3ème véhicule et véhicules suivants : -70 % (\*)
- (\*) Prime minimale = € 165,00 Prime minimale pour les deux roues = 125 EUR

#### **FRANCHISES**

La franchise d'application pour la garantie dégâts matériels et vandalisme s'élève à 2,5% de la valeur assurée avec un minimum de 250 EUR et un maximum de 1.250 EUR.

- ► Conducteurs entre 23 ans (inclus) et 30 ans : 5 % avec un minimum de 250 EUR.
- ► Conducteurs entre 18 ans (inclus) et 23 ans : 10 % avec un minimum de 1.000 EUR.

Une franchise de 125 EUR est d'application en cas de bris de vitre.

## 5. PROTECTION DU CONDUCTEUR (AIG Europe BNP 0976)

Les passagers sont automatiquement assurés par la couverture responsabilité civile mais le conducteur du véhicule est toujours exclu en cas de lésions corporelles.

Cette assurance supplétive propose de couvrir le conducteur en cas de lésions suite à un accident avec le véhicule :

#### **GARANTIES**

Décès 12.500 EUR Invalidité permanente 25.000 EUR Frais médicaux 2.500 EUR

#### **TARIFS**

Toutes Taxes Comprises; primes forfaitaires et indivisibles.

	Par véhicule
Toutes Catégories	9,00 €
Vélomoteurs et motos	12,00 €

#### 6. RALLYE DE REGULARITE

Votre certificat d'assurance n'est jamais valable lors de votre participation à un rallye de régularité. La BEHVA et GEXIA ont développé une assurance supplétive pour vous couvrir à 100% en cas d'accident lors de la participation à un rallye de régularité qui n'est pas organisé sous l'égide de la BEHVA et qui se déroule à l'étranger.

Pour les rallyes se déroulant en Belgique ; les participants sont couverts par l'organisateur de l'évènement.

#### **TARIF**

Toutes Taxes Comprises; primes forfaitaires et indivisibles

Prime annuelle - max 5 rallyes

250,00€



## 7. PRODUITS AFFINITY

Vous pouvez bénéficier d'un service sur mesure et de conditions très avantageuses pour l'ensemble de vos assurances privées.

## Package d'assurances pour votre habitation

- Assurance incendie bâtiment et contenu
- Assurance vol

## Package d'assurances pour votre famille

- Assurance responsabilité civile familiale
- Assurance gens de maison (assurance accidents du travail obligatoire)
- Assurance individuelle accidents
- Assistance juridique

## Package d'assurances pour votre véhicule

- Assurance responsabilité civile
- Omnium partielle ou complète
- Protection juridique
- Assurance conducteur
- Assistance véhicule

## 8. NOUVEAUTE **♦ WORLD DAILY ASSISTANCE ♦**

Produit d'assistance pour vos véhicules journaliers et votre famille(\*)

- D'application pour les véhicules journaliers de moins de 10 ans au moment de la souscription.
- L'assureur sera le même que pour vos véhicules historiques -> P&V Assurances
- Le véhicule journalier ne doit pas obligatoirement être assuré (en RC/Omnium) via notre courtier GEXIA pour souscrire cette assistance ;
- La police couvre le(s) véhicule(s) journalier(s) en cas de panne, d'accident ou tentative de vol... mais pas uniquement ! En effet, la police couvre également l'assistance « famille(\*) » à l'étranger si vous avez un accident ou tombez malade (même si vous n'êtes pas avec votre voiture);
- Les véhicules sont couverts dans tous les pays repris sur la carte d'assurance (y compris la Belgique) et prévoit un véhicule de remplacement (5 jours en Belgique et 10 jours à l'étranger) ;
- L'assistance à la famille(\*) (maladies ou accidents corporels) est assurée dans le monde entier ;
- :
- (\*) famille = toutes les personnes habitant officiellement sous le même toit de l'assuré

#### TARIFS DAILY WORLD ASSISTANCE

Pour les clients BEHVA Insurance Assistance avec couverture famille : 90,00 EUR Assistance sans couverture famille : 65,00 EUR

Pour les clients non BEHVA Insurance Assistance avec couverture famille : 115,00 EUR Assistance sans couverture famille : 85,00 EUR

## 9. EXCLUSIVITE + BEHVA FINANCIAL SERVICES +

**BEHVA & ALPHACREDIT** (n° d'Entreprise BE 0445.781.316) ont développé un produit exclusif de crédit (destiné aux particuliers) pour l'achat d'un véhicule historique.

## Notre offre:

- Partenaire de premier plan ALPHACREDIT (Filiale de BNP Paribas Group)
- Possibilité de financement jusqu'à 40.000€ (la valeur d'achat du véhicule peut être supérieure)
- Financement de tous les types de véhicule de loisir à partir de 15 ans
- Taux fixe adapté aux véhicules historiques de 6,49%
- Procédure d'acceptation simplifiée via notre courtier -> GEXIA SRL

## N'en rêvez plus et informez-vous dès aujourd'hui via credit@gexia.be

BEHVA Financial Services est une marque commerciale distribuée par GEXIA SRL (courtier en assurances et crédits à la consommation)
Esplanade 1/51, 1020 Bruxelles – FSMA 0801.562.963 – tel : 02/377.13.46 – email : contact@fr.behva-insurance.be

#### 10.FRAIS DE DOSSIER

A la facturation de chaque nouveau dossier ou modification de contrat, 5 EUR de frais de dossier seront appliqués.

En cas d'envoi d'un second rappel de paiement par voie postale, 10 EUR de frais seront ajoutés à la facture impayée En cas d'envoi d'un rappel de paiement par lettre recommandée, 20 EUR de frais seront ajoutés à la facture initiale

## 11. DIVERS

Ce dépliant se veut purement informatif. Les montants repris dans ce dépliant sont à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment. Pour connaître de façon précise les conditions d'octroi des diverses garanties, contactez le courtier GEXIA (BEHVA Insurance).

Pour toute information complémentaire ou pour obtenir une offre sans engagement, prenez contact avec notre courtier GEXIA ou consultez notre site internet www.behva.be rubrique 'Assurances'.

#### **GEXIA**

Un seul et unique numéro de téléphone: 02 377 13 46

E-mail: contact@fr.behva-insurance.be

Nos bureaux sont accessibles uniquement sur rendez-vous!

## 12.DISPOSITIONS LEGALES

BEHVA Insurance est une marque commerciale distribuée par GEXIA SRL (courtier en assurances et crédits à la consommation)

Esplanade 1/51, 1020 Bruxelles FSMA 0801.562.963

Tel: 02/377.13.46

Email: contact@fr.behva-insurance.be

BEHVA asbl Buro & Design Center Esplanade 1/51 (LOC 215B) 1020 Bruxelles

Tel 02 377 13 46 SEC@BEHVA.BE - WWW.BEHVA.BE